

Règlement abrégé

Inscription-paiement : effectué dans sa totalité lors de l'inscription, le paiement peut se faire en 3 chèques établis à l'ordre de l'AMICALE LAIQUE. Coupons sport– Chèques vacances– Chéquier Monts Pass Solidaire.

Aucune réduction ni aucun remboursement ne sera effectué en cours d'année.

Tenue vestimentaire : compte-tenu des nouvelles installations, il est INTERDIT d'entrer en chaussures dans la salle E. Chaque élève doit avoir une tenue adaptée à la pratique de la danse, et avoir les cheveux et mèches attachés.

Assiduité-comportement : primordial pour le bon déroulement des cours. Tout débordement ou manque de respect envers le professeur et autres élèves peut entraîner l'exclusion des cours. Les parents en seraient informés par courrier.

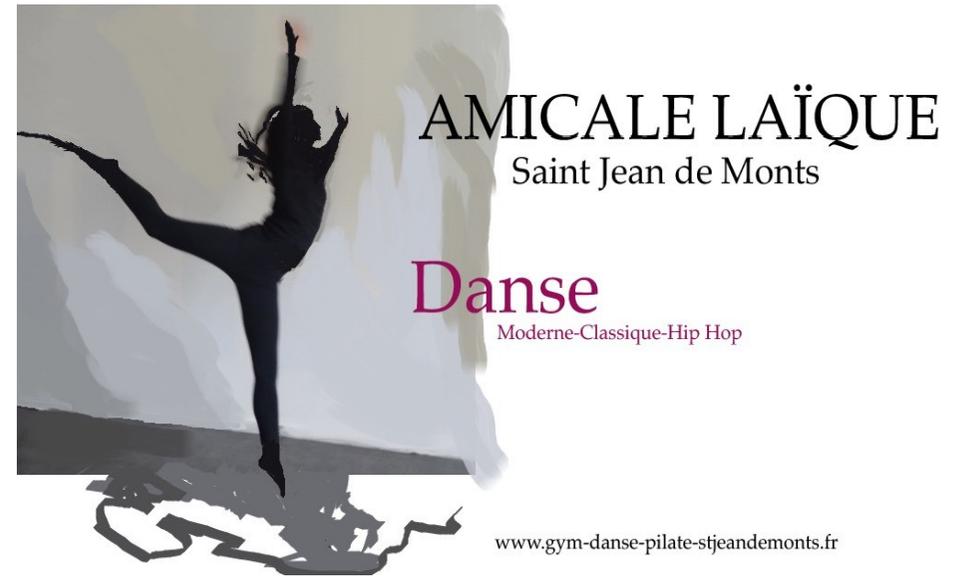
Sécurité : l'élève mineur doit être accompagné et récupéré à l'entrée de la salle de cours et non à l'extérieur du bâtiment.

Le règlement complet est disponible auprès de la présidente et du professeur de votre enfant.

Les cours sont dispensés au complexe sportif salle de danse D & E

Suivant le planning de cours.

**Rue des artisans
Saint Jean de Monts**



SAISON 2021-2022

Siège social:

Amicale Laïque de saint Jean de Monts

Groupe scolaire de la plage

5 rue des moulins

85160 Saint Jean de Monts

Contact:

Tél: 06.31.37.64.87

mail: amicalelaique.laplage@gmail.com

Site: www.gym-danse-pilates-tjeandemonts.fr



@amicalelaiquelaplage

COURS CHOISIS

- **Éveil – initiation** (4/7 ans) (3/4H)
- **Contemporain** (8/10 ans) (1H)
- **Contemporain** (11/14 ans) (1H15)
- **Contemporain** (15 ans et +) (1H30)

- **Jazz** (8/10ans) (1H)
- **Jazz** (11/14 ans) (1H)
- **Jazz** (15ans et +) (1H30)

- **Classique débutant** (3/4H) (à partir de 8 ans)
- **Classique intermédiaire** (11/14 ans) (1H)
- **Classique avancé** (15 ans et +) (1H15)

- **Hip Hop** (7/11 ans) et (12ans et +) (1H)

- **Afro Ragga** (15ans et +/adultes) (1H)

Les cours pourront être modifiés en fonction des inscriptions.

PLANNING

Danse Contemporaine

Cours VENDREDI Salle D

Danse Classique

Cours MERCREDI & VENDREDI
salle E

Jazz

Cours MERCREDI & VENDREDI
salle E

(possibilité de rencontres interclubs en
fonction des inscriptions)

Hip-Hop

Cours VENDREDI salle E

Afro Ragga

Cours MERCREDI
salle E

**Toute nouvelle adhésion à la
licence sportive doit être
accompagnée d'un certificat
médical obligatoire.**

TARIFS

Payable en 3 fois

Enfants / Ados par inscription.

3/4h de cours: 100€

1h de cours: 105€

1h15 de cours: 125€

1h30 de cours: 145€

1h45 de cours: 165€

2h de cours: 185€

2h15 de cours: 205€

2h30 de cours: 225€

2h45 de cours: 245€

3h de cours: 265€

3h15 de cours: 285€

3h30 de cours: 305€

3h45 de cours: 325€

4h de cours: 345€

4h15 de cours: 365€

4h30 de cours : 385€

4h45 de cours : 405€

5h de cours: 425€

5h15 de cours : 450€

Adultes: 120€ (1H)

COURS CHOISIS

- **Éveil – initiation** (4/7 ans) (3/4H)
- **Contemporain** (8/10 ans) (1H)
- **Contemporain** (11/14 ans) (1H15)
- **Contemporain** (15 ans et +) (1H30)

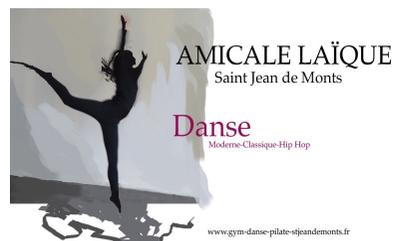
- **Jazz** (8/10ans) (1H)
- **Jazz** (11/14 ans) (1H)
- **Jazz** (15ans et +) (1H30)

- **Classique débutant** (3/4H) (à partir de 8 ans)
- **Classique intermédiaire** (11/14 ans) (1H)
- **Classique avancé** (15 ans et +) (1H15)

- **Hip Hop** (8/11 ans) et (12ans et +) (1H)

- **Afro Ragga** (15ans et +/adultes)

Les cours pourront être modifiés en fonction des inscriptions.



SAISON 2021-2022

Elève:

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance...../...../.....

Tél portable:.....

Adresse:.....

.....

Ville:.....

Responsable légal:

Nom:.....

Prénom:.....

Tél mère:.....

Tél père:.....

Mail:.....

Je certifie que mon enfant s'engage à respecter les règles établies par l'association.

Signature:

AUTORISATION PARENTALE

JE SOUSSIGNE(E) :

Monsieur (Père ou représentant légal)

Madame (Mère ou représentante légale)

AGISSANT EN QUALITE DE REPRESENTANT LEGAL DE L'ELEVE MINEUR :

Nom, prénom :

Né (e) le A.....

DÉPLACEMENT DANS LE VEHICULE D'UN TIERS

Rayer la ou les mention(s) inutile(s)

AUTORISE L'AMICALE LAÏQUE

N'AUTORISE PAS L'AMICALE LAÏQUE(*)

Déplacement dans le véhicule d'un tiers à l'occasion d'une sortie spectacle, concours ou représentations divers.

A l'occasion des événements organisés (gala, spectacles concours et représentations diverses) dans le cadre des activités (cours de danses) de l'Association Amicale Laïque.

(*) dans l'hypothèse où vous effectuez ce 2ème choix, votre enfant peut participer aux cours de danse, mais ne pourra pas effectuer le gala et participer aux autres activités extérieures de l'Association (concours et représentations diverses).

PRISE DE VUE D'UN MINEUR ET UTILISATION DE SON IMAGE

Rayer la ou les mention(s) inutile(s)

AUTORISE L'AMICALE LAÏQUE

N'AUTORISE PAS L'AMICALE LAÏQUE(*)

La prise d'une ou plusieurs photographie(s) (Captation, fixation, enregistrement, numérisation).

La reproduction, diffusion et la publication, avec ou sans modifications, d'une ou plusieurs photographie(s) (prises de vues générales ou portraits), de films et/ou enregistrements sonores.

(Droit pénal : diffuser l'image d'une personne sur internet n'est pas punissable si la photographie a été prise avec son accord. Publié le 18 mars 2016)

Les prises de vues ne seront accompagnées d'aucune information susceptible de rendre identifiables votre enfant et votre famille, le nom ne sera pas mentionné. Les légendes accompagnant la (ou les) photographie (s) ne porteront pas atteinte à la réputation de votre enfant ou à sa vie privée. Elles pourront être exploitées et utilisés ou être cédées à des tiers sur quelque support que ce soit connu et inconnu à ce jour.

(*) dans l'hypothèse où vous effectuez ce 2ème choix, votre enfant peut participer aux cours de danse, mais ne pourra pas effectuer le gala et participer aux autres activités extérieures de l'Association (concours et représentations diverses).

Le A.....

Signature(s) du (ou des) parent(s) ou du représentant légal précédée(s) de la mention « lu et approuvé ».

Père ou représentant légal)

(Mère ou représentante légale)



A partir du mercredi 8 septembre 2021.

SAISON 2021-2022

Mercredi Salle E

avec Clémence Rocand

14h-14h45: Classique (8/10 ans)

14h45-15h45: Jazz (8/10 ans)

15h45-16h45: Classique (11/14 ans)

16h45-18h15 Jazz (15 et +)

18h15-19h15: Afro Ragga(15 ans et +/Adultes)

Vendredi Salle E

avec Clémence Rocand

17h15-18h15: Hip Hop (8/11 ans)

18h15-19h15: Jazz (11/14 ans)

19h15-20h30: Classique (15 et +)

20h30-21h30: Hip Hop (12 ans et +)

Vendredi Salle D

avec Clara Gaudin

17h30-18h15: Éveil/ Initiation(4/7ans)

18h15-19h15: Contemporain (8/10 ans)

19h15-20h30: Contemporain (11/14 ans)

20h30-22h00: Contemporain (15 ans et +)

Des modifications peuvent être apporter selon les inscriptions .

ma Ville solidaire
Monts PASS SOLIDAIRE
 Activités sportives, culturelles et de loisirs
 Saint Jean de Monts

cinéma école de musique
 adhésion association piscine

Partenariat avec l'Amicale Laïque de Saint Jean de Monts
 SAISON 2021-2022

Monts Pass Solidaire :

des aides pour les activités sportives, culturelles et de loisirs

Pour soutenir à la fois les familles et les associations, la Ville propose Monts Pass Solidaire, afin de favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs.

Valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante, le nouveau carnet d'aides du CCAS offrira des réductions financières et/ou de la gratuité pour des activités sportives, culturelles et de loisirs.

Avec un chéquier par personne, chacun pourra l'utiliser en fonction de ses envies et attentes.

QUELS AVANTAGES ?
 Enfants, jeunes et adultes, bénéficiez :
 - de 2 entrées cinéma pour Ciné Monts,
 - de 2 entrées pour le centre aquatique Océabul.

À savoir :
 les associations qui souhaitent s'engager dans ce partenariat peuvent se rapprocher du CCAS au 02 51 59 97 00 ou action.social@mairie-saintjeandemonts.fr pour signer une convention.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?
 Toutes les personnes justifiant d'un Quotient Familial CAF inférieur ou égal à 3,3 millions de familles* (plafond de 75% de ressources).

Prévoir :

- une attestation CAF mentionnant le nom des bénéficiaires et le montant du Quotient Familial (pour les allocataires de la CAF),
- le dernier avis d'imposition (pour les non allocataires de la CAF),
- une pièce d'identité,
- le livret de famille,
- un justificatif de domicile.

En plus :
 Le carnet d'aides du CCAS vient en complément des aides dont peuvent bénéficier les jeunes des Pass'sport (6-18 ans) et Pass Culture (à partir de 18 ans).

DE 10 H À 18 H
 ODYSSEA & COMPLEXE SPORTIF
 Saint Jean de Monts

FORUM DES ASSOCIATIONS

4 SEPTEMBRE
 NOUVELLE FORMULE

PROGRAMME
 WWW.SAINTJEANDEMONT.SFR

LE **PASS SPORT**
 C'EST QUOI ?

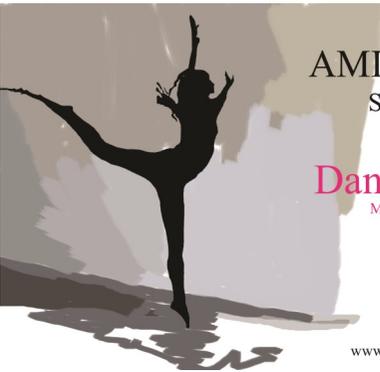
Une aide de **50 euros par enfant** à 3,3 millions de familles* pour financer l'inscription dans un club sportif à la rentrée 2021

* sous conditions de ressources

Partenariat Amicale Laïque de Saint Jean de Monts

L'association Amicale Laïque de Saint Jean de Monts est partenaire des PASS présentés.

Saison 2021-2022



AMICALE LAÏQUE

Saint Jean de Monts

Danse

Moderne - Classique - Hip Hop

www.gym-danse-pilate-stjeandemonts.fr

SAISON 2021-2022

Règlement possible pour la cotisation annuelle en:

- ⇒ Chèques bancaires (payable en 3 fois)
- ⇒ Espèces
- ⇒ Coupons sport
- ⇒ Chèques vacances
- ⇒ Hello asso — — lien sur site internet de l'association.

Partenariat Monts Pass Solidaire Saint Jean de Monts

Partenariat Pass Sport